



Conseil économique et social

Distr. générale
11 janvier 2019
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Dix-huitième session

New York, 22 avril-3 mai 2019

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Suite donnée aux recommandations de l'Instance permanente.
4. Activités menées dans les six domaines d'action de l'Instance permanente en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
5. Débat sur l'Année internationale des langues autochtones en 2019.
6. Dialogue avec les peuples autochtones : droits collectifs sur les terres, les territoires et les ressources.
7. Dialogue avec les États Membres.
8. Dialogue avec les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.
9. Débat sur le thème « Connaissance traditionnelle : développement, transmission et protection ».
10. Programme de développement durable à l'horizon 2030.
11. Dialogue avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones et le Président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.
12. Suite donnée au document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones :
 - a) Exécution des plans d'action, stratégies et autres mesures de portée nationale ;
 - b) Moyens d'encourager les peuples autochtones à participer aux travaux des organismes des Nations Unies ;
 - c) Mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
13. Concertation régionale entre les peuples autochtones et les États Membres.



14. Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les questions intéressant le Conseil économique et social et sur les nouveaux problèmes.
 15. Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session.
 16. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa dix-huitième session.
-